



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2004/9
14 mai 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Deuxième réunion régionale sur l'éducation
au développement durable
Rome, 15-16 juillet 2004
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**ÉLÉMENTS D'UN DÉBAT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE
LA CEE POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1. Le principal objectif de la réunion est d'examiner et d'approuver le projet de stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable. Une fois ce document approuvé, l'Équipe spéciale pourrait fournir des conseils pour sa mise en œuvre ultérieure dans la région.
2. À sa première réunion, organisée en février 2004, l'Équipe spéciale a constaté que divers projets se rapportant à l'éducation au développement durable étaient en cours d'exécution dans la région et elle a estimé qu'il serait opportun de collecter les données d'expérience les concernant et d'en tirer parti. Elle a toutefois également reconnu que des difficultés devaient encore être surmontées afin d'appliquer efficacement la stratégie pour l'éducation au développement durable: il s'agissait notamment de renforcer la coopération entre les gouvernements et les parties prenantes, d'améliorer les systèmes d'enseignement afin de prendre en considération le caractère interdisciplinaire de l'éducation au développement durable, de perfectionner et rationaliser l'enseignement formel, non formel et informel et de mobiliser des ressources institutionnelles et matérielles suffisantes aux fins de l'éducation au développement durable.
3. En outre, l'Équipe spéciale a reconnu que les expériences et les besoins n'étaient pas les mêmes dans toute la région de la CEE. Il importait donc d'évaluer plus avant les besoins des diverses sous-régions et de renforcer la coopération sous-régionale, ce qui permettrait de se concentrer sur les questions cruciales pour une sous-région donnée et d'aider ainsi les pays à obtenir les meilleurs résultats concrets. Les pays d'Europe orientale, du Caucase et

d'Asie centrale (EOCAC) et ceux d'Europe du Sud-Est ont souligné qu'ils avaient besoin d'un appui pour appliquer la stratégie.

4. À cette fin, l'Équipe spéciale souhaitera peut-être examiner certains aspects pratiques qui pourraient faciliter la mise en œuvre de la stratégie, à savoir:

- La mise en commun de données d'expérience et de bonnes pratiques;
- Le renforcement des capacités;
- La sensibilisation du public;
- Le renforcement de la coopération sous-régionale.

5. Les considérations présentées par l'Équipe spéciale pourraient servir de base à un débat du Comité des politiques de l'environnement à sa onzième session, lorsque le projet de stratégie sera présenté pour approbation. Le but de ce débat est de continuer de définir des activités et des mécanismes de coordination susceptibles d'aider les pays, les sous-régions, la CEE et d'autres organisations internationales à mettre en œuvre la stratégie. Le débat pourrait en outre se poursuivre à une réunion commune de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation ou d'organismes publics équivalents chargés de l'éducation dans les États membres de la CEE, qui pourrait être organisée en vue d'adopter la stratégie.
